

Paris, le 28 avril 2025

Note d'analyse des résultats de l'étude d'opinion Viavoice réalisée pour WiiSmile en mars 2025

1. Simplification administrative : une attente forte mais un impact peu perceptible

1.1 Simplification : des attentes fortes

1.1.1 L'étude révèle une attente extrêmement forte des dirigeants de TPE/PME à l'égard de la simplification administrative. **Près de deux dirigeants sur trois (62 %)** identifient la **réduction des démarches et formulaires comme la mesure la plus bénéfique** pour le fonctionnement quotidien de leur entreprise.

À cela s'ajoutent plusieurs leviers jugés tout aussi prioritaires :

- Le **droit à l'erreur** dans les déclarations administratives (53 %), qui permettrait d'éviter des sanctions pour des erreurs de bonne foi, est perçu comme une garantie de sécurité juridique.
- L'**allègement des obligations fiscales et sociales** (51 %), qui constitue une réponse à la complexité et à la charge disproportionnée ressentie par les petites structures.
- La **réduction des délais de traitement** par l'administration (48 %), qui freinent la réactivité et les capacités d'adaptation des entreprises.
- La **clarification des dispositifs de financement et des aides publiques** (35 %), afin de rendre ces ressources plus accessibles.

1.1.2 Ce diagnostic est renforcé par le **faible souvenir de mesures passées ayant véritablement facilité leur quotidien** : seuls 16 % en évoquent spontanément, et certains dénoncent même un effet inverse, qualifiant les évolutions récentes de complexifiantes. Cette **perception d'inflation administrative** souligne un déficit d'efficacité dans la mise en œuvre des réformes.

1.2 Des effets attendus à tous les niveaux de l'entreprise

1.2.1 Les **dirigeants** interrogés identifient des bénéfices clairs si des mesures de simplification étaient appliquées :

- Un **gain de temps important** pour se recentrer sur leur cœur d'activité (79 %) ;
- Une **baisse significative du stress** au sein des équipes (57 %), liée à une charge administrative trop lourde ;
- Une **organisation interne plus fluide** (41 %) et une **plus grande autonomie** dans la gestion administrative (32 %) ;
- Un **renforcement de leur compétitivité** (30 %), en leur permettant d'allouer plus efficacement leurs ressources.

1.2.2 Sur le **plan individuel**, **67 % des dirigeants** déclarent qu'eux-mêmes seraient les premiers bénéficiaires de ces mesures. La simplification leur permettrait notamment de **se recentrer sur les missions stratégiques** (75 %), **de réduire leur stress personnel** (54 %) et **de restaurer une relation de confiance avec l'administration** (40 %).

1.3 Une attente de mesures structurelles et lisibles

1.3.1 Face à cette demande récurrente, plusieurs **propositions portées par les répondants** pourraient inspirer les décideurs publics :

- Mettre en place un **guichet unique** pour centraliser les démarches, avec un interlocuteur identifié ;
- **Supprimer les redondances** dans les déclarations, notamment fiscales et sociales ;
- **Adapter les normes sociales et environnementales** à la taille et aux capacités des petites structures ;
- **Simplifier la fiche de paie et les bulletins de salaire**, cités comme exemples concrets de complexité évitable.

1.4 Les enseignements

1.4.1 L'État est invité à **adopter une approche pragmatique de la simplification**, fondée sur l'usage réel des TPE-PME : il ne s'agit pas seulement de supprimer des procédures, mais de **réduire leur coût psychologique, administratif et organisationnel**, en garantissant **lisibilité, cohérence et accessibilité** dans l'ensemble des obligations applicables.